

Paris le 9 mai 2017

A l'attention de Madame Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et
du Dialogue social
et de Madame Clotilde Valter, Secrétaire d'état à la Formation professionnelle et à l'apprentissage

Mesdames,

Nous avons bien reçu votre invitation à « partager un moment convivial, à l'occasion de la fin du quinquennat, le mercredi 10 mai à 19h ».

Nous ne serons pas présent-es à cette rencontre. Vous comprendrez aisément que pour l'Union syndicale Solidaires, la période n'est guère propice aux moments de convivialité, quelques jours à peine après l'élection d'Emmanuel Macron et la présence au second tour de l'extrême droite qui sort dangereusement renforcée de ce quinquennat. Notre temps est déjà consacré à la préparation des indispensables ripostes que nous devons mettre en place.

Avec les remises en cause du droit du travail notamment par le passage en force de la « loi Travail », les attaques contre la protection sociale et les services publics, la poursuite des politiques européennes d'austérité et de libre échange, ce quinquennat a conduit à l'exaspération sociale et au renforcement de l'extrême droite. Il n'est donc pas question pour nous de venir célébrer un bilan aussi calamiteux pour les droits sociaux et la démocratie.

Pour autant, si vous pensez utile qu'un bilan soit tiré de ce quinquennat, et en ce qui vous concerne directement, du ministère du travail, de nombreux-euses militant-es de l'Union syndicale Solidaires peuvent apporter leur contribution.

Nous pensons, par exemple, à Laurent Théron, mutilé par la police lors des manifestations contre la loi travail ou à Yann Le Merrer, fonctionnaire révoqué pour fait syndical, à nos camarades de Solidaires à Rennes espionné-es par les services de police ou à toutes celles et ceux qui ont encore reçu ces jours derniers des interdictions de manifester.

Plus largement vous pourriez aussi entendre Laura Pfeiffer sanctionnée par la justice pour avoir fait son travail d'inspectrice du travail, les syndicalistes d'Air France ou de Good Year poursuivis et condamnés par la justice ou tou-tes ces salarié-es qui renoncent aujourd'hui à faire reconnaître leurs droits devant les prud'hommes devenus inaccessibles à moins que vous ne préféreriez entendre les médecins du travail poursuivi-es par les employeurs...

Bien sûr, si cela ne correspondait pas à votre attente, de nombreux-euses autres militant-es peuvent vous faire part de leur bilan de ces 5 dernières années, qu'il s'agisse de camarades victimes de « plans sociaux » validés par vos services, de camarades victimes de la répression anti-syndicale et parfois licencié-es de leur entreprise pour cela, de victimes de maladies professionnelles, de camarades obligé-es de travailler le dimanche ou la nuit pour le plus grand profit des actionnaires...

Pour l'Union syndicale Solidaires,
Cécile Gondard-Lalanne et Eric Beynel, co-délégué-és généraux.